

# Année 2018-2019

## ALSH ÉLÉMENTAIRE J.MACÉ

### Inscription ponctuelle

Aucune inscription ne sera prise en compte si la Fiche Périodique n'a pas été rendue complétée et signée. Cette inscription donne droit à 6 mercredis maximum dans l'année.

École fréquentée:  
Élémentaire Jean Macé  
Élémentaire Mermoz  
Élémentaire Mozart

Nom et Prénom de l'enfant: .....	<u>Nom et N° de téléphone du responsable:</u>
Ecole et Classe : .....	.....
Né (e) le : .....	.....

Fiche à remplir et à remettre au moins 8 jours avant la date souhaitée exclusivement à la Direction de l'Éducation en Mairie, par :

- ◆ **Courriel** : [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr)
- ◆ **Courrier** : Direction de l'Éducation - BP 50051 - 78146 Vélizy-Villacoublay cedex
- ◆ **Sur place** : Guichet central de la Mairie

Les inscriptions seront prises en compte en fonction des places disponibles. Aucune annulation ne sera prise en compte, sauf annulations justifiées par un certificat médical ou congés exceptionnels.

◆ <u>Date souhaitée et option choisie:</u>	<input type="checkbox"/> Après-midi avec repas
◆ <u>Signature:</u>	<input type="checkbox"/> Après-midi sans repas ( <i>uniquement pour les PAI</i> ) [PAI : <i>Projet d'Accueil Individualisé</i> ] et les extérieurs